

Offre d'emploi de chargé d'enseignement vacataire en logistique dans le BUT Management de la Logistique et des Transports (MLT)

Contexte

L'institut universitaire de technologie de Cergy-Pontoise (IUT) est une composante de CY Cergy Paris Université. Il est composé de 10 départements d'enseignement répartis sur 4 sites dans le Val-d'Oise. L'IUT propose 8 spécialités de BUT, 2 licences professionnelles et accueille plus de 1800 étudiants en formation initiale, continue et en alternance.

L'IUT de Cergy-Pontoise **recrute un vacataire au sein de département Management de la Logistique et des Transports (MLT)** qui prépare les étudiants au BUT en 3 ans, qui forme des agents de maîtrise et des managers de proximité dans le domaine de la logistique et des transports.

Disciplines recherchées :

**Informatique / Economie-Gestion /
Mathématiques / Logistique**

Nombre d'heures total : 44 heures

Lieu d'enseignement

Site d'Argenteuil, département MLT (gare du Val d'Argenteuil, 14 mn depuis Paris-Saint-Lazare par la ligne J)

Période des cours

Année universitaire 2026-2027

Entre septembre 2026 en janvier 2027

Thématiques du cours

L'intervenant devra assurer 44h de cours/TD/TP en « Utilisation approfondie du tableur » :

- 2 x 16h auprès des étudiants de 2^{ème} année en formation initiale
- 12h auprès des étudiants de 2^{ème} année en formation par alternance

Créer un outil informatique :

- Analyse, conception, réalisation (ergonomie, protection des données, ...), accompagnement à l'utilisation (manuel, formation, ...)
- Création d'outil complet et ergonomie d'une solution
- Protection des données et du classeur : paramétrage
- Scénarios : conception et mise en œuvre
- Filtres avancés
- : paramétrage et utilisation

Documents à fournir

Un CV, un programme succinct de cours (une page) et si possible des références. Selon sa situation professionnelle, il sera demandé chaque année à l'intervenant de compléter un dossier administratif.

Conditions pour candidater

Le candidat doit être dans une des situations décrite ci-dessous :

- Enseignant dans un établissement public ou privé sous contrat
- Salarié de la fonction publique (agent titulaire ou contractuel, autre qu'enseignant)
- Chef d'entreprise, commerçant ou artisan
- Salarié du secteur privé
- Travailleur indépendant assujetti ou non assujetti à la taxe professionnelle
- Ancien chargé d'enseignement vacataire (dans le cadre de la loi contre l'exclusion)

Rémunération

Le taux horaire (heure complémentaire) est fixé par arrêté ministériel. Le taux brut est actuellement de 43,50 € pour une heure de TD. Le nombre d'heures de vacation d'enseignement est limité annuellement à 188 heures.

Les vacataires sont soumis aux diverses obligations qu'implique leur activité d'enseignement et participent notamment au contrôle des connaissances et aux examens relevant de leur enseignement. L'exécution de ces tâches ne donne lieu ni à une rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service fixées lors de leur engagement.

Contact

Christophe MIMEUR

Chef du département MLT

christophe.mimeur@cyu.fr

Offre d'emploi de chargé d'enseignement vacataire en logistique dans le BUT Management de la Logistique et des Transports (MLT)

Contexte

L'institut universitaire de technologie de Cergy-Pontoise (IUT) est une composante de CY Cergy Paris Université. Il est composé de 10 départements d'enseignement répartis sur 4 sites dans le Val-d'Oise. L'IUT propose 8 spécialités de BUT, 2 licences professionnelles et accueille plus de 1800 étudiants en formation initiale, continue et en alternance.

L'IUT de Cergy-Pontoise **recrute un vacataire au sein de département Management de la Logistique et des Transports (MLT)** qui prépare les étudiants au BUT en 3 ans, qui forme des agents de maîtrise et des managers de proximité dans le domaine de la logistique et des transports.

Disciplines recherchées :

Mathématiques / Logistique

Nombre d'heures total : 24 heures

Lieu d'enseignement

Site d'Argenteuil, département MLT (gare du Val d'Argenteuil, 14 mn depuis Paris-Saint-Lazare par la ligne J)

Période des cours

Année universitaire 2026-2027

Entre septembre 2026 en janvier 2027

Thématiques du cours

L'intervenant devra assurer 24h de cours/TD/TP en « Optimisation et aide à la décision » :

- 8h et 2 x 8h auprès des étudiants de 3^{ème} année en formation par alternance

Création et/ou utilisation de méthodes et outils d'aide à la décision dans un souci d'optimisation globale des flux physiques :

- Méthodes d'optimisation : heuristiques, méta-heuristiques, etc.
- Étude des problèmes de : localisation, ordonnancement d'ateliers, planification de la production, etc.

Documents à fournir

Un CV, un programme succinct de cours (une page) et si possible des références. Selon sa situation professionnelle, il sera demandé chaque année à l'intervenant de compléter un dossier administratif.

Conditions pour candidater

Le candidat doit être dans une des situations décrite ci-dessous :

- Enseignant dans un établissement public ou privé sous contrat
- Salarié de la fonction publique (agent titulaire ou contractuel, autre qu'enseignant)
- Chef d'entreprise, commerçant ou artisan
- Salarié du secteur privé
- Travailleur indépendant assujetti ou non assujetti à la taxe professionnelle
- Ancien chargé d'enseignement vacataire (dans le cadre de la loi contre l'exclusion)

Rémunération

Le taux horaire (heure complémentaire) est fixé par arrêté ministériel. Le taux brut est actuellement de 43,50 € pour une heure de TD. Le nombre d'heures de vacation d'enseignement est limité annuellement à 188 heures.

Les vacataires sont soumis aux diverses obligations qu'implique leur activité d'enseignement et participent notamment au contrôle des connaissances et aux examens relevant de leur enseignement. L'exécution de ces tâches ne donne lieu ni à une rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service fixées lors de leur engagement.

Contact

Christophe MIMEUR

Chef du département MLT

christophe.mimeur@cyu.fr